

## Programme FIAVOTA : Des effets positifs chez les ménages bénéficiaires

### Les principaux résultats après 15 mois de mise en œuvre - Décembre 2018

1. Pour apporter des solutions aux effets néfastes de la sécheresse en 2016, à la pauvreté chronique et à l'insécurité alimentaire dans le Sud du pays, le Gouvernement Malagasy a collaboré avec les Partenaires Techniques et Financiers pour élaborer un projet de protection sociale et de nutrition dénommé « FIAVOTA » (signifiant rescousse dans le dialecte locale du Sud) destiné aux ménages des districts les plus touchés entrant dans le cadre de la Politique Nationale de Protection Sociale. Les objectifs du programme FIAVOTA sont d'améliorer le bien-être des ménages pauvres à court terme (en améliorant la consommation) ; de renforcer leur résilience et relancer leurs activités économiques ; et d'encourager les familles à investir davantage dans le développement humain à travers l'éducation, la santé et la nutrition de leurs enfants.

2. Le projet a démarré vers la fin de l'année 2016, pour une durée initialement de 3 ans. Pendant la première phase du programme, entre décembre 2016 et mars 2018, des transferts mensuels monétaires non conditionnels (TMNC) ont été octroyés aux ménages remplissant les critères suivants : avoir au moins un enfant de moins de 5 ans inscrits dans un site de nutrition communautaire et habitant dans les 39 communes identifiées comme étant les plus affectées par la sécheresse. Les ménages ont bénéficié également d'un fonds de redressement destiné à la reconstitution de leurs actifs économiques. Ces transferts sont combinés avec des mesures d'accompagnement qui sont constitués d'activités de sensibilisations visant à renforcer le développement personnel, à améliorer l'autonomisation des femmes et les conditions de vie sociale et économique des familles. FIAVOTA est aussi un programme de protection sociale adapté aux chocs : le design est flexible et s'adapte rapidement aux contextes d'urgence ou humanitaire du Sud.

3. Ce programme est coordonné par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. Il est mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) et l'Unité de Programme National de Nutrition Communautaire (UPNNC) de l'Office Nationale de Nutrition (ONN), avec un cofinancement de la Banque mondiale et de l'Unicef<sup>1</sup>. Du début du programme, en décembre 2016,

jusqu'à présent, les bénéficiaires sont passés de 50 000 à environ 70 000 ménages.

4. Un dispositif de suivi-évaluation constitué d'une série d'enquêtes<sup>2</sup> est mis en place depuis le début du programme. Pour cette année 2018, les résultats de l'évaluation d'impacts avec les analyses dynamiques des indicateurs et la méthode d'appariement selon les scores de propension (PSM)<sup>3</sup> ont pu mettre en exergue les effets immédiats ou à court terme du programme auprès des ménages bénéficiaires. Le présent document est basé sur les principaux résultats de cette enquête à mi-parcours menée en avril-mai 2018<sup>4</sup>. Globalement, les résultats ont montré que le programme a eu des impacts positifs et statistiquement significatifs sur les différents indicateurs de bien-être choisis, convergeant vers les trois objectifs du programme. Les résultats sont présentés successivement selon ces objectifs :

- **Objectif 1** : les évolutions des conditions de vie et de bien-être ;
- **Objectif 2** : la résilience et le rétablissement des activités économiques des ménages ;
- **Objectif 3** : l'amélioration des indicateurs liés au développement humain et l'autonomisation des femmes.

#### Encadré n 1 : La Protection Sociale

La **Protection Sociale** est définie comme un ensemble d'interventions (politiques et programmes) permettant de prévenir les risques, de faire face aux divers chocs (naturels, socio-économiques, culturels, politiques...) et d'assurer une sécurité minimale de revenu et d'accessibilité aux services sociaux de base à la population, en particulier les groupes les plus vulnérables.

Les mesures de protection sociale peuvent être divisées en trois catégories : (i) les mesures de **prévention** cherchant à atténuer l'impact des chocs ex-ante ; (ii) les mesures de **protection** visant à faire face aux conséquences des chocs une fois que ceux-ci se sont produits ; et (iii) les mesures de **promotion** qui cherchent principalement à faire sortir les individus de leur situation d'extrême pauvreté et d'indigence (dans laquelle ils sont très vulnérables à tout choc négatif) et ce durablement.

<sup>1</sup> Le financement de FIAVOTA d'Octobre 2016 à Aout 2019 est de \$ 35 millions de la Banque mondiale et \$ 2 millions de l'Unicef.

<sup>2</sup> Enquêtes de base, à mi-parcours et finale.

<sup>3</sup> La méthode PSM consiste à construire un groupe de comparaison dit groupe de contrôle ou témoins à l'aide de l'appariement de chaque ménage bénéficiaire à des ménages non bénéficiaires qui ont des

scores de propension (ou profils) assez identiques. Pour chaque indicateur du programme, il s'agit d'estimer l'écart net (déduit de tout influence autre que celui du programme) entre le groupe de contrôle et le groupe de bénéficiaires.

<sup>4</sup> Evaluation à mi-parcours du programme FIAVOTA, Rapport Principal, décembre 2018.

## Encadré n 2 : Qui sont les ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA ?

Les ménages sont de taille élevée et sont constitués en moyenne de 6,5 personnes. Plus de 6 ménages sur 10 ont plus de 6 membres tandis que près de 10% ont plus de 10 personnes. Près de deux tiers d'entre eux ménages sont des ménages nucléaires c'est-à-dire constitués par les parents et leurs enfants.

La population des ménages bénéficiaires est jeune (en moyenne 17 ans). La pyramide des âges est donc à base très élargie. Les enfants constituent majoritairement les membres des ménages. En moyenne on observe 2 enfants de moins de 5 ans dans les ménages et également 2 enfants de 6 à 12 ans.

Le rapport de masculinité des ménages bénéficiaires est de 96,4%. Le taux de dépendance est assez élevé, avec un ratio de 1,7 personnes dépendante (moins de 15 ans et plus de 64 ans) pour une personne d'âge actif de 15 à 64 ans.

34% des ménages sont dirigés par des femmes. L'âge moyen des chefs de ménages est de 42 ans et leur niveau d'éducation est très faible. En effet, près de la moitié d'entre eux n'ont aucune instruction. Près de 6% de ces chefs de ménages sont inactifs ou chômeurs tandis que deux tiers travaillent dans le secteur agricole.

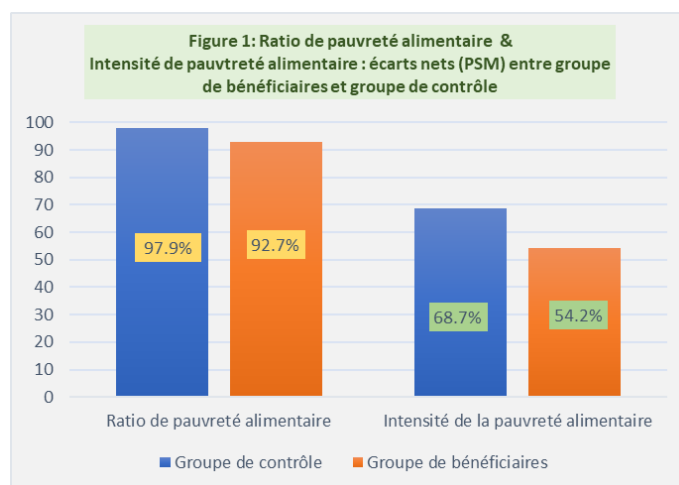
Concernant leur accès aux services sociaux de base, deux tiers des ménages habitent à moins de 15 minutes à pied d'un site de nutrition communautaire. Près de 8 ménages sur 10 disposent d'écoles primaires dans leur fokontany. En revanche, seulement, un quart ont accès à un centre de santé dans leur fokontany.

Géographiquement, les ménages habitent dans les 39 communes les plus touchées par la sécheresse en 2016. Ils sont répartis dans les districts de Amboasary, Ambovombe, Bekily, Beloha et Tsihombe.

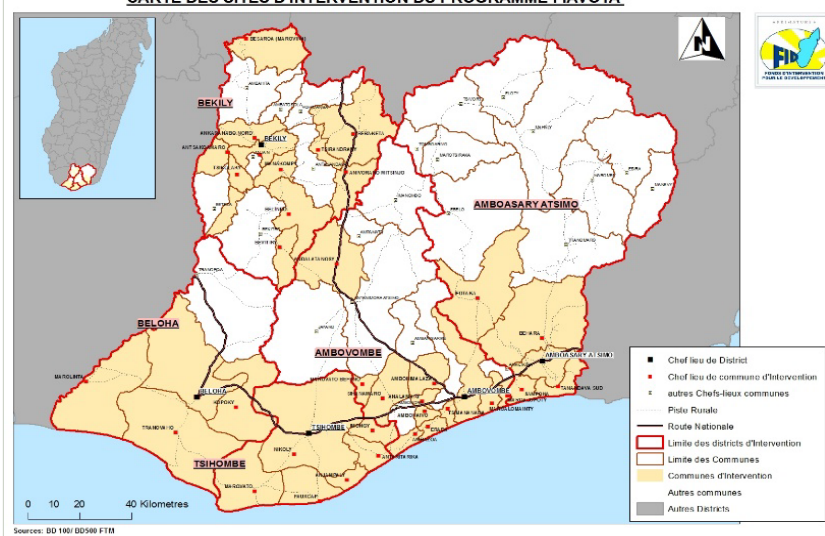
## Objectif 1 : Les résultats montrent une amélioration palpable des conditions de vie des ménages

### 1-1 Une réduction de la pauvreté alimentaire

5. Le programme FIAVOTA a un impact nettement positif sur le bien-être des ménages bénéficiaires. Cela est capté à travers l'écart du ratio de pauvreté alimentaire, du ratio de pauvreté subjective et du niveau de revenus chez les bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle. **Le programme FIAVOTA a fait diminuer significativement le ratio de pauvreté alimentaire chez les bénéficiaires** par rapport au groupe de contrôle de 5 points. L'intensité de la pauvreté alimentaire chez les bénéficiaires, c'est-à-dire l'écart par rapport au seuil de pauvreté alimentaire est de 14 points de moins par rapport au groupe de contrôle (Figure 1<sup>5</sup>).



### CARTE DES SITES D'INTERVENTION DU PROGRAMME FIAVOTA

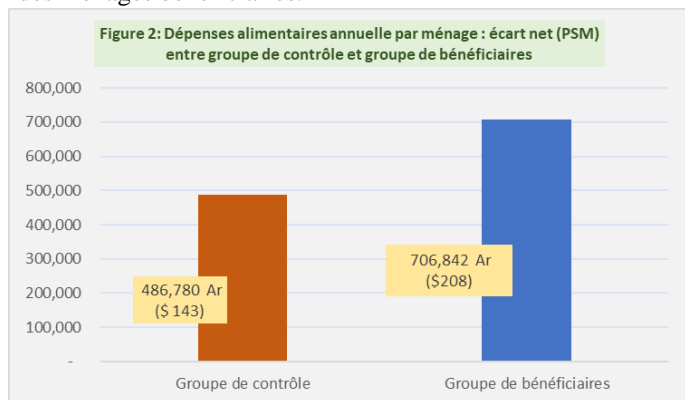


### 1-2 Une amélioration globale de la consommation

6. L'impact du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire est positif et significatif. Les résultats de l'analyse montrent que, aussi bien en termes de volume de consommation qu'en qualité de l'alimentation, la situation est nettement meilleure chez les ménages bénéficiaires comparés aux ménages du groupe de contrôle. En termes de volume de la consommation alimentaire, un ménage bénéficiaire consomme beaucoup plus qu'un ménage du groupe de contrôle. Au cours des 12 derniers mois précédant l'interview, un ménage bénéficiaire dépense en moyenne 220 100 Ariary de plus qu'un ménage du groupe de contrôle pour ce qui

<sup>5</sup>Les sources des chiffres et graphiques de figure 1 à figure 15 sont issus des enquêtes FIAVOTA de 2016/2017 et 2018. Tous les écarts nets PSM dans les figures sont statistiquement significatifs.

est de l'alimentation (Figure 2). Pour la valeur de la consommation (dépenses, autoconsommation et dons/transferts), la différence est aussi statistiquement significative et est évaluée à 238 800 Ariary toujours en faveur des ménages bénéficiaires.

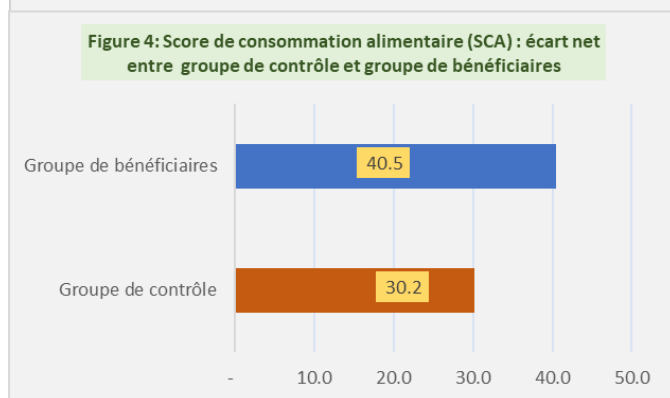
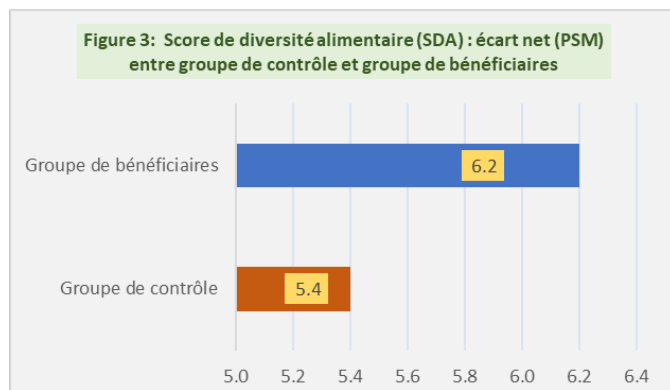


7. L'évaluation des montants par ménage (et non par tête) permet d'apprécier le surplus de consommation dû aux transferts monétaires dans la mesure où – durant la première année de mise en œuvre - le programme FIAVOTA alloue un montant fixe par ménage sans prendre en compte la taille de celui-ci. En effet, au cours des 12 mois précédant l'enquête, entre mai 2017 et avril 2018, un ménage bénéficiaire a gagné en moyenne 360 000 Ariary. Avec l'écart observé en termes de dépenses monétaires allouées à l'alimentation, on peut estimer que pour le niveau actuel des transferts monétaires, 30 000 Ariary par mois, induit une augmentation de 18.600 Ariary des dépenses alimentaires<sup>6</sup>. Cependant, on note que les ménages dirigés par une femme sont dépendants des transferts monétaires. Pour cette catégorie de ménages, les dépenses alimentaires (achats) des bénéficiaires sont largement supérieures à celles du groupe de contrôle. Par contre, si on considère l'ensemble de la consommation (achats, autoconsommation et dons-transfert), la différence n'est plus significative. Au vu de ces résultats, les ménages dirigés par une femme dépendent en grande partie des transferts monétaires pour subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens.

### 1-3 De progrès notable dans la diversité alimentaire

8. Le programme FIAVOTA a aussi un impact nettement positif sur la sécurité alimentaire (qualité, accessibilité, utilisation). Les différences entre ménages bénéficiaires et ménages du groupe de contrôle, pour le score de diversité alimentaire (SDA), le score de consommation alimentaire (SCA) et l'indice de stratégie de survie (ISS), sont toutes statistiquement significatives en faveur des ménages bénéficiaires : 0,8 point pour le SDA, 10 points pour le SCA et -1,4 point pour l'ISS. La différence entre ces deux groupes de ménages est de 6 points pour la proportion des ménages avec alimentation « sévèrement insécurisés » (selon l'échelle HFIAS). La diversité de l'alimentation des ménages

bénéficiaires du programme FIAVOTA s'est nettement améliorée. En 2018, le Score de Diversité Alimentaire moyen (SDA) est de l'ordre de 6,2 (sur un score maximum de 12)



(Figure 3), soit deux points de plus que sa valeur en 2016. Ce score dépasse déjà le score moyen sur l'ensemble des ménages à Madagascar (5,9 sur un maximum de 8) en 2012.

9. Contrairement à ce qu'on a constaté avant l'intervention de FIAVOTA, la consommation alimentaire des ménages bénéficiaires est basée à nouveau sur les aliments de base habituels comme les céréales et tubercules : le maïs, le manioc et la patate douce. La diversité alimentaire des ménages bénéficiaires a connu une amélioration entre 2016 et 2018. Il est nettement supérieur à celle des ménages du groupe de contrôle (Figure 4). L'amélioration de l'alimentation des ménages bénéficiaires est confirmée par l'analyse de l'évolution du score de consommation alimentaire. En 2018, la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (avec un Score de Consommation Alimentaire inférieur à 21) ne représente plus qu'environ 16%, contre plus de 54% des ménages en 2016. En outre, plus de 58% des ménages ont une consommation « acceptable » (contre 1% en 2016). On retrouve ainsi le niveau de l'ensemble de Madagascar en 2012.

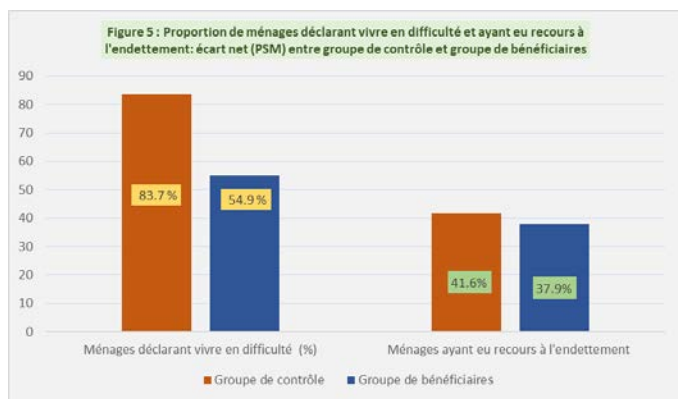
10. Les ménages bénéficiaires ont connu des périodes de difficulté alimentaire moins fréquentes et ils font rarement recours aux stratégies de survie. En ces termes, la situation est toujours meilleure par rapport aux ménages non bénéficiaires ayant les mêmes caractéristiques. Grâce à l'intervention du programme FIAVOTA, de moins en moins de ménages

<sup>6</sup> Soit une hausse de 0.62 Ariary des dépenses alimentaires pour un transfert de 1 Ariary donné.

bénéficiaires ont connu des difficultés alimentaires. Si, en 2016, la quasi-totalité des ménages ciblés par FIAVOTA ont déclaré avoir connu de difficulté alimentaire au cours des 7 derniers jours précédant l'interview, ils ne représentent plus que de 75% des ménages lors de l'évaluation en 2018. La situation a beaucoup évolué à Androy par rapport à la région d'Anosy où encore plus de 84% des ménages ont déclaré être en difficulté alimentaire au cours des 7 derniers jours. En 2018, les ménages ont eu recours à une stratégie de survie de moins qu'en 2016. En outre, la durée totale cumulée de ces stratégies a baissé de 7 jours au cours de cette période.

#### 1-4 Une meilleure perception du bien-être.

11. Ces résultats positifs obtenus par l'approche objective de l'étude sont bien ressentis par les ménages eux-mêmes. La perception subjective du bien-être économique et de la situation monétaire a beaucoup progressé chez les ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA. Si au début de l'intervention, les ménages ciblés par le programme étaient en difficulté totale<sup>7</sup>, la situation s'est beaucoup améliorée en 2018. La proportion des ménages bénéficiaires ayant déclaré « vivre en difficulté » est moins de 29 points que chez les ménages du groupe de contrôle (Figure 5).

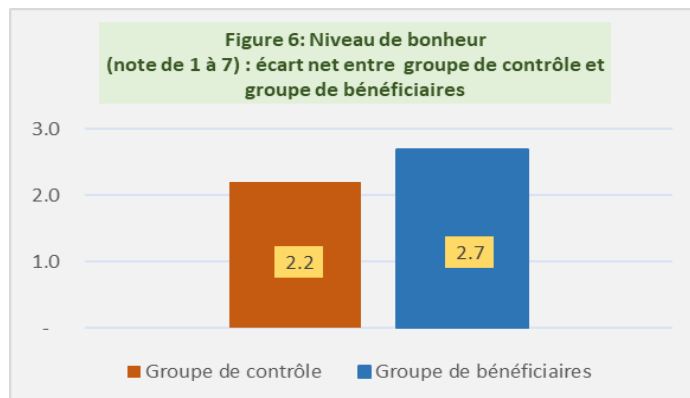


12. De même, la proportion des ménages ayant recours aux endettements est moins de 4 points chez les bénéficiaires par rapport aux ménages du groupe de contrôle (Figure 5). La proportion des ménages qui ne sont pas satisfaits de leur situation financière a connu une forte baisse. En 2018, moins de 57% de la population ont déclaré « vivre en difficulté », s'ils étaient à plus de 92% en 2016. Moins de deux tiers des ménages ont eu recours à des mécanismes externes pour subvenir à leurs besoins vitaux. En 2018, moins d'un ménage sur quatre est obligé de s'endetter si cela dépassait 64% en 2016.

13. Malgré leur niveau encore assez élevé, les degrés de non-satisfaction dans les différents domaines non économiques de la vie du ménage comme l'alimentation, le logement, la santé et surtout l'accès à l'eau potable diminuent de plus de 10 points au cours de la période 2016-2018. Les proportions des ménages

<sup>7</sup> Selon l'enquête de base FIAVOTA (2016) : parmi les ménages bénéficiaires, 92% se déclaraient vivre en difficulté, 65% étaient obligés de s'endetter, plus de 80% n'étaient pas satisfaits des domaines spécifiques de la vie.

non satisfaits dans les domaines non économiques de la vie tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé des membres, l'éducation des enfants sont toujours inférieures chez les ménages bénéficiaires comparés aux ménages du groupe de contrôle. La différence est la plus importante dans le domaine de la santé des personnes membres du ménage et de moindre ampleur dans le domaine de l'éducation des enfants. Par contre, en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la différence n'est pas statistiquement significative. Ce résultat résulte du fait que le problème de l'accès à l'eau potable est plutôt lié aux contraintes de l'offre et de la disponibilité des réseaux de distribution au niveau communautaire qu'aux contraintes au niveau des ménages.



14. En prenant tout en considération, le niveau du bonheur des chefs de ménages ciblés par le programme FIAVOTA augmente légèrement de 1 point depuis 2016 pour atteindre 3 sur une échelle de 7 en 2018. A titre de comparaison, on retrouve le niveau atteint en 2012 sur l'ensemble des ménages des régions Anosy et Androy<sup>8</sup>. Le niveau du bonheur des ménages bénéficiaires est supérieur de 0.6 point par rapport à celui des ménages du groupe de contrôle (Figure 6).

15. L'impact positif du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages et l'estime de soi sont reflétés par la volonté des ménages bénéficiaires de s'affilier à des différents types d'associations. Au regard des résultats, le capital social des ménages bénéficiaires s'est élargi au cours de la période 2016-2018. Cependant, le type d'associations côtoyées par les ménages est limité aux associations de parents d'élèves, puis aux associations religieuses, aux associations de quartier et associations professionnelles. Les taux d'appartenance à ces associations sont toujours supérieurs chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle et les différences sont toutes significatives sauf pour le cas de l'association familiale. Ce résultat est prévisible dans la mesure où ce type d'association est plutôt guidé par des liens naturels des membres indépendamment d'autres caractéristiques exogènes.

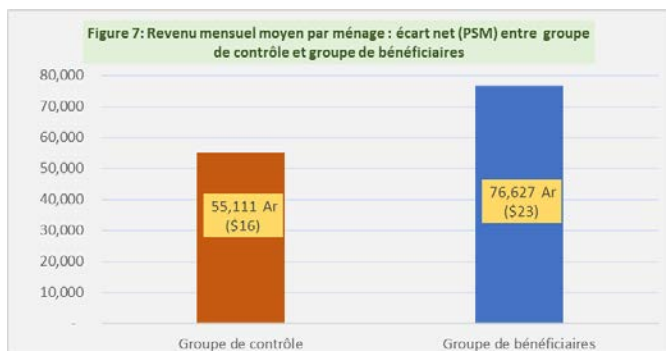
<sup>8</sup> ENSOMD, 2012.

16. Force est de constater que le sentiment de marginalisation n'a pas subi de changement majeur entre 2016-2018 et reste très faible (autour de 7% des ménages) et qu'aucune différence significative n'est aperçue entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle. Ce résultat découle du fait que la cohésion ou le "fihavanana" fait partie des valeurs sociales encore très respectées au sein de la société malagasy en général et la société de la région du Sud en particulier et ne dépend pas du niveau de vie de chacun ou du niveau de développement de la région.

**Objectif 2 : Le programme a amélioré la résilience et les activités économiques des communautés bénéficiaires**

**2-1 Des revenus plus élevés chez les ménages bénéficiaires**

17. En termes de niveau de revenus déclarés, les bénéficiaires gagnent plus de 21 500 Ariary par mois par rapport au groupe de contrôle (Figure 7). Ce montant correspond plus ou moins à l'effet direct et immédiat du montant des transferts monétaires de 30 000 Ariary versés aux ménages bénéficiaires dans le cadre du programme FIAVOTA. Il s'agit ici d'effet à très court terme – on s'attend à voir les effets d'entraînement et cumulatifs des transferts monétaires à la fin des 3 années du programme.

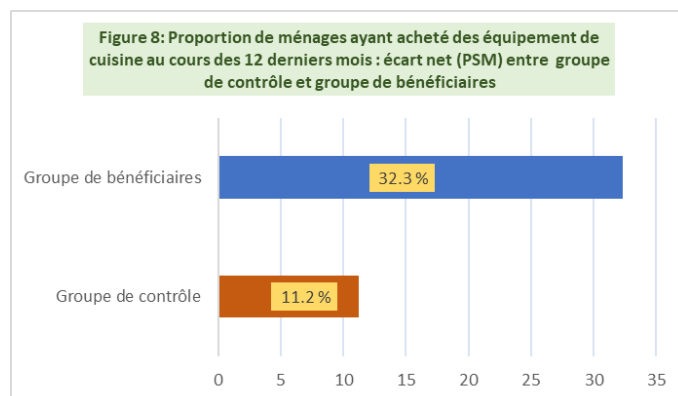


18. Les transferts monétaires FIAVOTA apportent une grande contribution dans les revenus des ménages bénéficiaires. Si, en 2016, plus de huit ménages bénéficiaires sur dix gagnent moins de 50 000 Ariary par mois, ils ne représentent que 46% des ménages en 2018. Actuellement, plus de 35% des bénéficiaires gagnent entre 50 000 – 100 000 Ariary par mois et 14% entre 100 000 – 200 000 Ariary par mois.

**2-2 Des achats d'équipements ménagers et productifs**

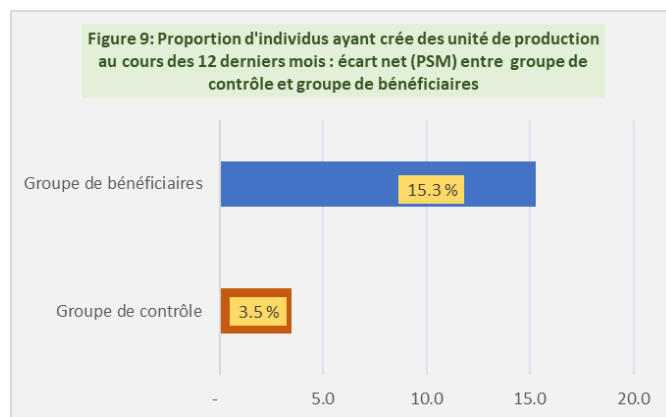
19. De plus en plus de ménages bénéficiaires ont pu à nouveau s'acquérir d'équipements ou de biens durables. Cela concerne aussi bien les équipements ménagers que les équipements productifs. La proportion des ménages ayant acheté des

équipements de cuisine au cours des 12 derniers mois est de 21 points supérieurs chez les bénéficiaires que chez le groupe de contrôle (Figure 8). En ce qui concerne les équipements productifs, le taux de possession augmente légèrement : plus de 4 points pour la charrette et 3 points pour la charrue. La proportion des ménages bénéficiaires ayant acheté ces biens est toujours plus élevée chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle. En revanche, le taux reste pratiquement stable en ce qui concerne la possession de terrain. L'apport des transferts monétaires FIAVOTA n'a pas encore permis aux ménages de se lancer dans des investissements de montants importants.



**2.3 Un renforcement des activités économiques**

20. Globalement, le programme FIAVOTA a un impact positif sur l'emploi et les activités économiques. Les transferts monétaires octroyés ont favorisé surtout la création des unités de production familiale chez les ménages bénéficiaires. La proportion des adultes ayant démarré une unité de production familiale au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête est supérieure de 12% par rapport aux membres des ménages du groupe de contrôle (Figure 9). C'est l'effet direct des fonds de redressement (Renivola Fiharia) octroyés aux ménages bénéficiaires dans le but de relancer ou recapitaliser les activités génératrices de revenus.



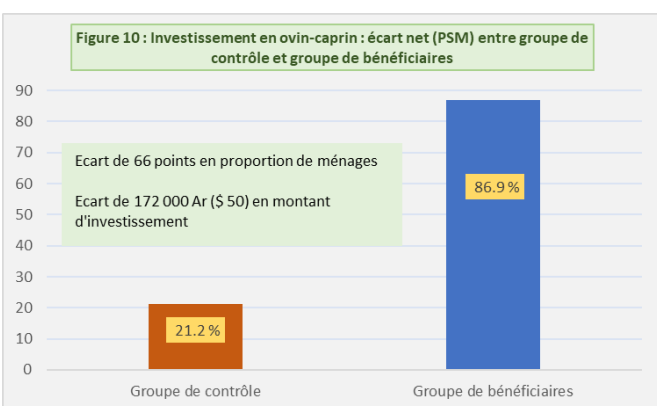
21. Les ménages bénéficiaires créent de plus en plus d'unités de production familiale. En 2018, près de 38% des ménages possèdent plus d'une unité de production : 33% possèdent 2 unités de production et 4% plus de 2 unités de production. En 2016, moins de 15% des ménages possédaient plus d'une unité

de production. Les unités de production nouvellement créées sont dirigées souvent par des femmes qui travaillaient auparavant en tant que simples aides familiales. Ce phénomène est le fruit direct de la procédure adoptée par le programme de choisir uniquement les femmes responsables d'enfants de moins de cinq ans comme réceptrices directes des fonds alloués.

22. L'impact du programme FIAVOTA dans l'insertion sur le marché du travail est mitigé pour certaines catégories d'individus, notamment chez les jeunes. Pour tous les individus de 18 ans et plus, le taux d'activité est 5 points de moins chez les ménages bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle. Cependant, il faut préciser que cette diminution n'est significative que pour les individus de la tranche d'âge de 18 à 29 ans. En revanche, pour les tranches d'âge de 30 ans et plus, les baisses du taux d'activité sont statistiquement non-significatives. Pour certaines catégories d'individus, la baisse du taux d'activité chez les ménages bénéficiaires est relativement faible (autour d'un point) même si elle est statistiquement significative comme le cas des femmes chefs de ménages. Ces phénomènes pourraient résulter du manque d'opportunités d'emplois dans les zones d'intervention et de redistribution des tâches au sein du ménage par suite de l'amélioration de la situation monétaire du ménage.

## 2.4 Un fort développement de l'élevage

23. Le programme FIAVOTA a un impact positif et significatif sur l'élevage, notamment celui d'ovins et caprins chez les ménages bénéficiaires. La proportion des ménages éleveurs est plus de 44% par rapport à celle des ménages du groupe de contrôle. En effet, en 2018, 96% des ménages bénéficiaires possèdent des animaux d'élevage (bovin, porcin, ovin, caprin ou volaille). Malgré le fait que la proportion des ménages agriculteurs chez les ménages bénéficiaires a baissé de 1 point par rapport aux ménages du groupe de contrôle, la proportion des ménages combinant à la fois l'agriculture et l'élevage a augmenté de 22%.



24. En ce qui concerne particulièrement l'élevage d'ovins et caprins, la dynamique est assez extraordinaire puisque la proportion des ménages bénéficiaires exerçant ce type d'élevage est passée de 10% en 2016 à plus de 87% en 2018.

Par rapport aux ménages du groupe de contrôle, l'écart est de l'ordre de 66% (Figure 10). De plus, l'analyse a montré que le programme a fait augmenter l'investissement net dans l'élevage d'ovins et caprins de 172 000 Ariary (Figure 10) : montant qui correspond pratiquement à celui du fonds de redressement de 180 000 Ariary alloué aux ménages bénéficiaires pour la relance de leurs activités. Comparé à 2016, la taille de l'exploitation augmente de 0,7 unité à plus de 3,0 unités en 2018. L'analyse a aussi révélé des impacts positifs mais de moindre ampleur du programme sur les autres types d'élevage.

## 2.5 Un impact positif mais encore limité sur les activités agricoles

25. Au niveau de l'agriculture, l'analyse a mis en évidence les impacts positifs mais relativement faibles du programme sur quelques indicateurs comme la superficie cultivée et le rendement agricole dans certaines cultures comme le maïs. La superficie totale cultivée a augmenté de 18 ares par ménage bénéficiaire. En termes de productivité ou de rendement agricole, une hausse du rendement de la production de maïs de l'ordre de 0,4 tonne/Ha est enregistrée. Il n'y a pas eu d'efforts particuliers pour relancer les activités de l'agriculture. En 2018, les ménages agricoles représentent 58% des ménages bénéficiaires, proportion plus ou moins stable par rapport à 2016. Les activités de l'agriculture se développent surtout chez les ménages dirigés par des chefs de ménage non agriculteur. Que le chef de ménage travaille dans l'industrie, le commerce, l'administration publique ou les autres activités de service, la proportion des ménages pratiquant les activités agricoles augmentent de façon significative. Par contre, chez les ménages dirigés par un chef qui se considère comme étant « agriculteur », cette proportion est en forte baisse. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que les activités agricoles dans cette région sont à faible rentabilité et fortement dépendantes de plusieurs aléas (notamment climatique) et qu'elles nécessitent d'autres activités ou sources de revenus pour les appuyer. Dans ce sens, les activités de l'agriculture sont exercées à titre « secondaire » par les ménages.

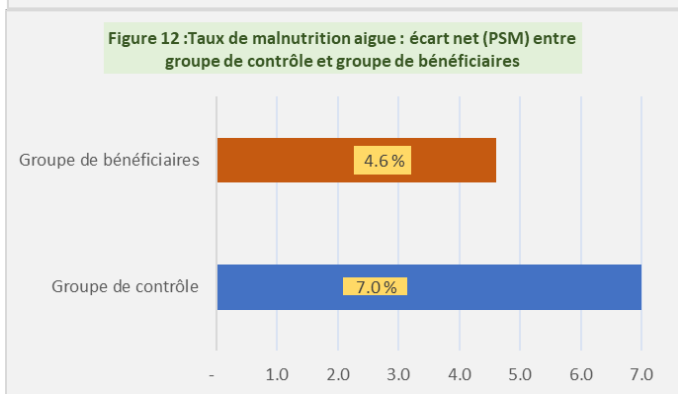
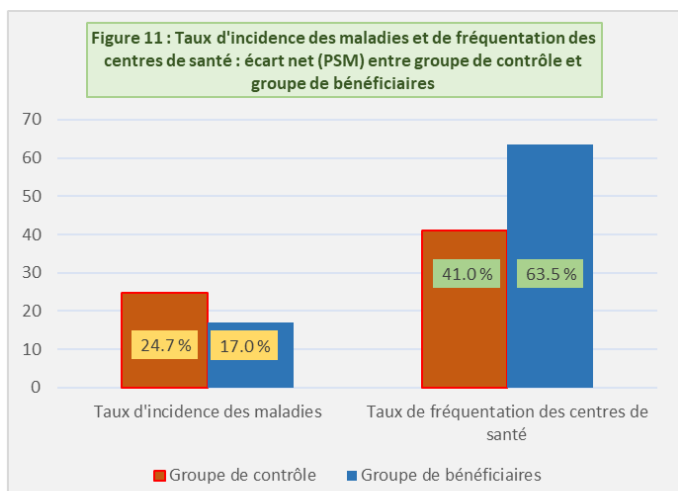
## Objectif 3 : le programme FIAVOTA contribue aux indicateurs de développement humain et à l'autonomisation des femmes

### 3-1 Un impact positif sur l'état de santé et la malnutrition aigüe

26. Sur le plan social, le programme FIAVOTA a un impact nettement positif sur la santé et la nutrition des enfants chez les ménages bénéficiaires. Le taux d'incidence à la maladie chez les bénéficiaires est de 8 points de pourcentage de moins par rapport à la situation des ménages témoins (Figure 11). De

même, le taux de fréquentation des centres de santé est de 22 points de pourcentage supérieur chez les ménages bénéficiaires (Figure 11) : l'écart est beaucoup plus important dans les ménages dirigés par une femme (31 points). Cette amélioration de l'état de santé est bien sentie au niveau des ménages : la proportion des ménages ayant déclaré avoir un bon état de santé a augmenté de plus de 4 points au cours de cette même période.

27. En ce qui concerne l'état nutritionnel des enfants, la proportion d'enfants en situation de malnutrition aigüe globale (MAG) est moins élevée auprès des ménages bénéficiaires, de -1,8 point de pourcentage en-dessous de celle des ménages témoins (Figure 12), et de -2,4 points de pourcentage lorsque le ménage est dirigé par une femme. Néanmoins, se référant à la situation des ménages témoins, les effets du programme ne sont pas tangibles dans certains cas, tels que l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois et la pratique du planning familial.

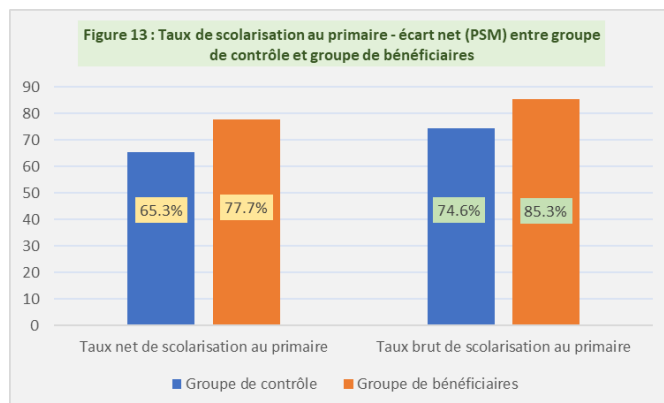


### 3-2 Du progrès dans la scolarisation des enfants

28. Au niveau de l'éducation des enfants, les effets du programme FIAVOTA sont largement positifs. Le taux net de scolarisation au primaire excède de 12,4 points de pourcentage dans les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages témoins (Figure 13). Cet excédent est de 10,7 points si l'on considère le taux brut de scolarisation (Figure 13).

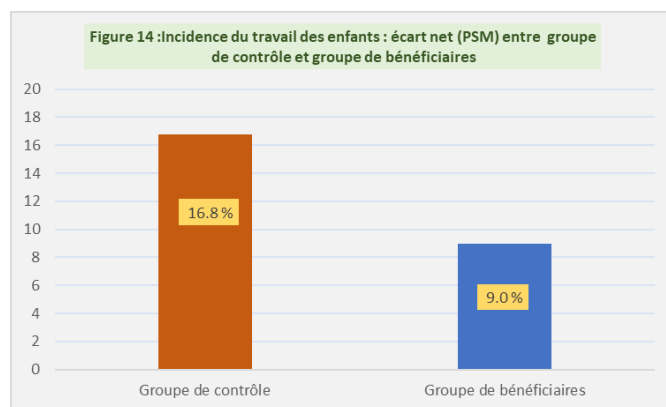
29. L'impact est relativement important chez les ménages dirigés par un homme. Le taux net de scolarisation des enfants à l'école primaire a fortement augmenté de plus de 7 points entre 2016-2018. Les cas d'absence des élèves en cours de

scolarité deviennent de moins en moins fréquents. De plus, en cas d'abandon scolaire, le manque de moyen financier est de moins en moins évoqué : 60% des cas en 2018 contre 75% des cas en 2016. Des améliorations qui sont bien perçues par les ménages bénéficiaires de FIAVOTA.



### 3-3 Une réduction du travail des enfants

30. Un autre impact positif du programme FIAVOTA est celui de limiter l'entrée précoce des enfants de 5-17 ans sur le marché du travail. Ce qui aurait des impacts à moyen et long terme sur le capital humain, le développement du marché du travail et les rémunérations. L'incidence du travail des enfants chez les ménages bénéficiaires est moins de 8% par rapport à celle observée auprès des ménages du groupe de contrôle. L'incidence du travail des enfants diminue fortement chez les ménages bénéficiaires (Figure 14). En 2018, moins de 10% des enfants de 5 à 17 ans sont engagés dans une activité économique, si cela dépassait plus de 27% en 2016.



### 3-4 Un renforcement de la place de la femme au sein des ménages

31. En 2018, la participation de la femme dans une activité économique a été mieux appréciée au sein du ménage. 94% des chefs de ménage admettent leur participation, contre 77% en 2016. Entre 2016 et 2018, une proportion non négligeable de femmes change d'activité en exerçant beaucoup plus dans le secteur de l'élevage au détriment de l'agriculture. La proportion de femmes bénéficiaires ayant des activités dans l'élevage est passée de 1% à 5% pour cette période. Bien que la branche de l'agriculture domine, la proportion de femmes

engagées dans cette branche d'activité s'est établie à 71% en 2018 contre 80% en 2016.

32. Cette participation des femmes bénéficiaires aux activités économiques a en partie renforcé leur place au sein des ménages se traduisant par une prise de décision beaucoup plus importante en 2018 par rapport à l'année 2016. Dans les activités qu'entreprend le ménage, 54% des femmes ont participé aux décisions prises par le ménage en 2018 contre 38% en 2016 (Figure 15). Quant aux décisions relatives aux dépenses d'investissement, 45% d'entre elles y ont participé en 2018 contre 30% en 2016 (Figure 15). Avec l'amélioration de l'autonomisation et du statut de la femme, on note que le comportement conjugal à l'égard de l'homme a changé même si la variation reste très faible. Elle se manifeste par la restriction à l'accès au portefeuille du ménage pour les besoins quotidiens du ménage. En termes d'impact net, il s'avère que l'écart est de 0,1 point de pourcentage par rapport aux cas des témoins.



33. La violence conjugale à l'égard de la femme est restée en moyenne plus ou moins stable se situant au même niveau que celle des femmes des ménages témoins. Mais les résultats affirment que la notoriété conférée à la femme par le statut de mère-leader diminue les risques de violence conjugale à l'égard de celle-ci. En effet, beaucoup plus de cas de violences conjugales ont été déplorées auprès des ménages sans mère-leader par rapport aux ménages dont la conjointe est une mère-leader.

## Conclusions et recommandations

34. En conclusion, l'enquête à mi-parcours 2018 met en évidence l'image des ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA en phase de récupération après 15 mois de mise en œuvre. Les ménages ont pu tirer profit des effets des cash transferts et des mesures d'accompagnement délivrées par le programme en améliorant leurs conditions de vie et bien-être ainsi que la nutrition et la scolarisation de leurs enfants. L'autonomisation et le renforcement de la place des femmes dans les ménages sont aussi autant de signes encourageant, incitant à la poursuite des efforts consentis dans les sensibilisations et mesures d'accompagnement. Les fonds de redressements ont induit la reprise des activités économiques et surtout la multiplication des unités de productions familiales.

35. Cependant, ce redressement est encore fragile. En effet, le Grand Sud continue à subir les effets cycliques des changements climatiques. Pour consolider et maintenir cette dynamique en cours, le programme devra encore se poursuivre, et en plus du transfert monétaire, l'attention devra se porter sur deux facteurs-clefs. En premier lieu, l'accompagnement des ménages dans l'inclusion économique pour soutenir la reprise des activités économiques. En second lieu, les mesures d'accompagnement pour assurer que les efforts consentis pour les changements de comportement dans le domaine de la santé, la nutrition et la scolarisation des enfants continuent. ■

